

ASIAN 2006
DECENT WORK
DECADE 2015



International
Labour
Organization



Protéger vos employés et votre entreprise de la pandémie de grippe humaine

Manuel d'actions pour les petites et moyennes entreprises



Tsuyoshi Kawakami

Projet en rapport avec la grippe aviaire et la grippe humaine sur le
lieu de travail

Bureau Sous-Régional pour l'Asie de l'Est

Protéger vos employés et votre entreprise de la pandémie de grippe humaine

Manuel d'actions pour
les petites et moyennes entreprises

Tsuyoshi Kawakami

Droit d'auteur © Organisation Internationale du Travail 2009
Première édition 2009

Les publications du Bureau International du Travail (BIT) se réfèrent au droit d'auteur du Protocole 2 de la Convention Universelle du Droit d'Auteur. Néanmoins, la reproduction de leurs courts extraits pourraient être réalisée sans autorisation à condition que la source relative soit indiquée. Pour les droits de reproduction ou de traduction, la demande devra s'adresser aux Publications du BIT (Droits et Autorisations), Bureau International du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courrier électronique: pubdroit@ilo.org. Ces types de demande sont bienvenus.

Pour les bibliothèques, institutions et autres utilisateurs enregistrés au Royaume-Uni avec le Copyright Licensing Agency, 90 Tottenham Court Road, Londres W1T 4LP [Fax: (+44) (0) 20 7631 5500, courrier électronique: cla@cla.co.uk], aux Etats-Unis avec le Copyright Clearance Center, 222 Rosewood Drive, Danvers, MA 01923 [Fax: (+1) (978) 750 4470; courrier électronique: info@copyright.com] ou dans d'autres pays avec les Reproduction Rights Organizations, la photocopie serait permise conformément aux licences qui leur sont délivrés à cette fin.

Kawakami, Tsuyoshi

Protéger vos employés et votre entreprise de la pandémie de grippe humaine: manuel d'actions pour les petites et moyennes entreprises/Tsuyoshi Kawakami; Projet en rapport avec la Grippe Aviaire et la Grippe Humaine sur le Lieu de Travail (Thaïlande), Bureau Sous-Régional de l'OIT pour l'Asie de l'Est; Département de la Protection du Travail et des Affaires Sociales, Ministère du Travail. - Bangkok: OIT, 2009

24 p.

ISBN: 9789221219491, 9789221219507 (pdf)

Bureau Sous-Régional de l'OIT pour l'Asie de l'Est, Projet en rapport avec la Grippe Aviaire et la Grippe Humaine sur le Lieu de Travail (Thaïlande); Thaïlande, Ministère du Travail; Département de la Protection du Travail et des Affaires Sociales

Manuel des formateurs / santé au travail / sécurité au travail / maladie professionnelle / maladie infectieuse / liste de contrôle

13.04.2

OIT: Données de catalogage avant publication

Les appellations employées dans les publications du BIT, qui sont en conformité avec la pratique des Nations Unies, et la présentation des données à cet égard n'impliquent pas l'expression d'une opinion quelconque, que ce soit de la part du Bureau International du Travail concernant le statut juridique de tout pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni concernant la délimitation de ses frontières.

La responsabilité des opinions exprimées dans les articles signés, les études et autres contributions incombe uniquement à leurs auteurs, et la publication ne constitue pas une approbation par le Bureau International du Travail, des opinions qui y sont exprimées.

La référence aux noms des entreprises ainsi que des produits et procédés commerciaux n'implique pas leur approbation par le Bureau International du Travail, et toute absence de référence à une particulière entreprise, produit ou procédé commercial n'est pas un signe de désapprobation.

Les publications du BIT peuvent être obtenues par le biais des principaux libraires ou des bureaux locaux du BIT dans de nombreux pays, ou directement auprès de Publications du BIT, Bureau International du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou Bureau Régional de l'OIT pour l'Asie et le Pacifique, 11^e étage, Bâtiment des Nations Unies, Avenue Rajdamnern Nok, Bangkok 10200, Thailand, ou par courrier électronique: bangkok@ilo.org.

Catalogues ou listes des nouvelles publications sont disponibles gratuitement à partir de l'adresse ci-dessus, ou par courrier électronique: pubvente@ilo.org

Visitez notre site web: www.ilo.org/publns ou www.ilo.org/asia

Imprimé en Thaïlande

Table des matières

	<i>Page</i>
Préface	5
Checklist des actions	7
Check point 1: Recueillir les informations actualisées	14
Check point 2: Mettre en place un plan de préparation de l'entreprise	16
Check point 3: Réduire les contacts interhumains sur le lieu de travail	18
Check point 4: Promouvoir des habitudes d'hygiène personnelle	20
Check point 5: Soutenir les travailleurs malades et leurs familles	22
Annexe 1: Les sources d'informations	24

Préface

Les dernières flambées de grippe aviaire et la propagation actuelle de la grippe A (H1N1) provenant des porcs ont provoqué une préoccupation et une anxiété mondiale. Il y a trois ans que l'Organisation Internationale du Travail (OIT), réalisant l'importance de prévenir de telles situations d'urgence et de se préparer au risque d'une pandémie, a lancé le projet sur la grippe aviaire sur le lieu de travail. Avec le soutien de l'OIT/CRISE, qui a assumé la responsabilité de l'élaboration du programme, des fonds ont été recueillis auprès du Fonds Central des Nations Unies pour la Lutte contre la Grippe (CFIA) pour trois projets consécutifs. Le premier projet de l'OIT sur la prévention de la grippe et la préparation à une pandémie a été mis en œuvre en Thaïlande en 2007, et a été suivi par un programme homologué en Indonésie. En 2009, un nouveau projet a été lancé pour étendre le travail de l'OIT au Vietnam, au Cambodge, au Laos et en Malaisie.

Un des principaux résultats des projets de l'OIT est l'élaboration du présent manuel de formation pratique pour aider les petites et moyennes entreprises à promouvoir les mesures de protection contre une pandémie de grippe humaine sur le lieu de travail. Livré avec des explications et des descriptions détaillées, ce manuel convivial fournit une liste de contrôle des diverses mesures de prévention et de préparation. Parmi les autres activités menées lors de ces projets, des séminaires de formation ont été organisés afin de faciliter la compréhension et promouvoir des améliorations dans les fermes de volailles, de porcs et autres animaux, et dans les petites et moyennes entreprises, avec l'objectif ultime de protéger les travailleurs et les entreprises. Les méthodes de formation uniques et participatives de l'OIT, les conceptions pour l'Amélioration des conditions de travail dans les Petites Entreprises (WISE) et l'Amélioration des conditions de travail dans le développement communautaire (WIND) ont efficacement servi ces objectifs.

Compte tenu de l'ampleur de l'actuelle grippe A (H1N1) et de sa propagation, et en réponse aux demandes des différents intervenants de l'OIT destinés au groupe de travail sur la préparation à la grippe et à une pandémie, le manuel "Protéger vos employés et votre entreprise de la pandémie de grippe humaine" a été traduit en français et en espagnol.

L'équipe du projet de l'OIT à Bangkok a préparé le texte et le checklist des actions de ce manuel et supervisé le développement des illustrations. L'équipe du projet de l'OIT coordonnée par le Dr. Tsuyoshi Kawakami, spécialiste de la Santé et de la Sécurité au Travail, du Bureau Sous-Régional de l'OIT pour l'Asie de l'Est, est reconnaissant à M. Donato Kiniger-Passigli, spécialiste des partenariats stratégiques et des coordinations en réponses aux crises (OIT/CRISE), pour son entière coopération depuis le début des travaux du groupe de l'OIT sur la préparation à la grippe et à une pandémie. Enfin, nous tenons également à remercier l'ensemble des collègues en poste au siège principal de l'OIT et au bureau sous-régional pour l'Asie de l'Est pour leurs précieux soutiens et conseils.

Par le biais de ses trois projets sur la prévention de grippe et la préparation à une pandémie, l'OIT a travaillé avec les gouvernements, les travailleurs et des organisations d'employeurs en Thaïlande et d'autres pays asiatiques afin de renforcer les efforts au niveau du lieu de travail. L'OIT étend sa reconnaissance spéciale à tous les partenaires sociaux qui ont contribué à l'élaboration de ce manuel et de la liste de contrôle. Notre organisation espère ainsi que cet outil de formation aidera de nombreuses petites et moyennes entreprises à mieux se préparer face à une éventuelle pandémie.

Bill Salter
Directeur
Bureau Sous-Régional de l'OIT pour l'Asie de l'Est
Bangkok, Thaïlande
juin 2009

Protéger vos employés et votre entreprise de la pandémie de grippe humaine

CHECKLIST DES ACTIONS pour les petites et moyennes entreprises

COMMENT UTILISER LE CHECKLIST DES ACTIONS ?

1. Lisez attentivement chaque article. Cherchez une façon d'appliquer la mesure. Si nécessaire, posez quelques questions aux directeurs et aux travailleurs de votre entreprise.
2. Si la mesure a été appliquée ou n'est pas nécessaire, cochez la case **NON** sous la rubrique «Avez-vous une proposition?» Si vous pensez que la mesure est utile, cochez **OUI** et utilisez l'espace **REMARQUES** pour ajouter une description précise de votre proposition ou de son emplacement.
3. Après avoir fini tous les articles, examinez à nouveau les articles où vous avez coché **OUI**. Choisissez quelques articles où les avantages semblent être les plus importants. Cochez "**EN PRIORITE**" pour ceux-ci.
4. Avant de terminer, assurez-vous que vous avez bien coché **NON** ou **OUI** pour chaque article de la liste, et que pour certains articles marqués **OUI** vous avez également coché "**EN PRIORITE**".



I. Recueillir des informations

1. Recueillez régulièrement des informations actualisées sur la situation de la pandémie de grippe humaine auprès des bureaux de la santé, des bureaux du travail, et des organisations d'employeurs.

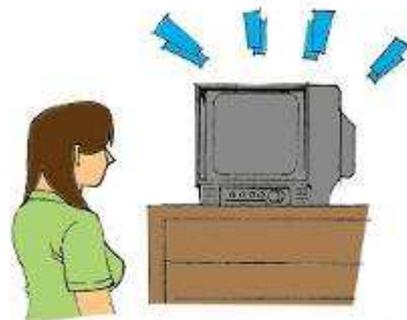
Proposez-vous une action ?

Non

Oui en priorité

Remarques:.....

.....



2. Partagez les informations avec vos clients, vos fournisseurs, vos banques, vos entreprises voisines, et autres partenaires d'affaire.

Proposez-vous une action ?

Non

Oui en priorité

Remarques:.....

.....



3. Partagez les informations avec tous les travailleurs et discutez des améliorations qui peuvent être apportées pour la sécurité au travail et pour le comité de la santé.

Proposez-vous une action ?

Non

Oui en priorité

Remarques:

.....



II. Mettre en place un plan de préparation de l'entreprise

4. Montrez à la direction de l'entreprise son engagement à protéger les travailleurs et l'entreprise de la pandémie de grippe humaine.

Proposez-vous une action ?

Non

Oui en priorité

Remarques:.....

.....



5. Organisez un comité pour préparer le plan.

Proposez-vous une action ?

Non

Oui en priorité

Remarques:.....
.....



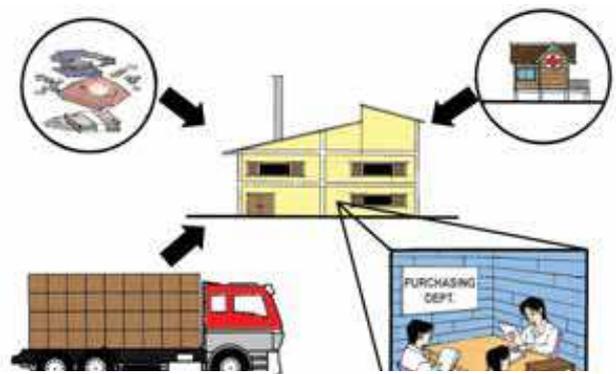
6. Concevez le plan de préparation à couvrir les principaux aspects pour la continuité de votre entreprise tels que l'approvisionnement des matières premières, du stock de trésorerie, des moyens de transport, et de la livraison des produits à vos clients.

Proposez-vous une action ?

Non

Oui en priorité

Remarques:.....
.....



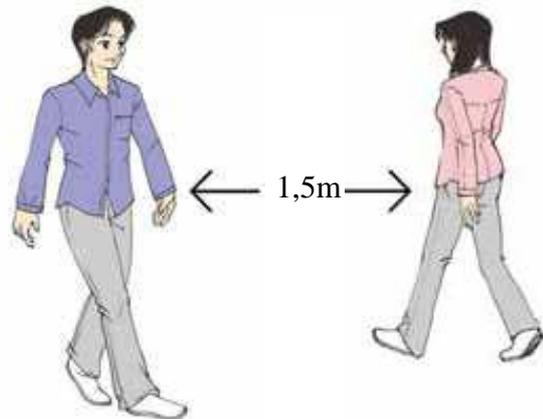
7. Préparez des mesures de soutien pratiques pour protéger vos travailleurs, comprenant des soins médicaux, des habitudes d'hygiène personnelle, et des procédures de travail afin de minimiser les contacts interhumains .

Proposez-vous une action ?

Non

Oui en priorité

Remarques:.....
.....



8. Recueillez et inspirez-vous des plans de préparation d'autres sociétés.

Proposez-vous une action ?

Non

Oui en priorité

Remarques:.....
.....



III. Réduire les contacts interhumains sur le lieu de travail.

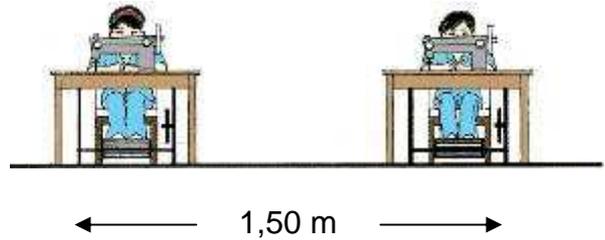
9. Gardez 1,50 mètres ou plus entre les postes de travail.

Proposez-vous une action ?

Non

Oui en priorité

Remarques:.....
.....



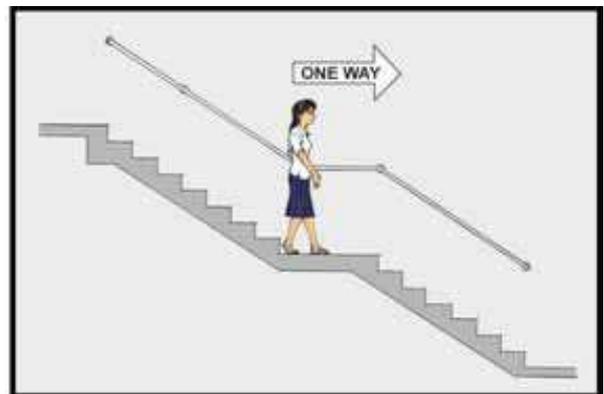
10. Incitez à l'utilisation d'un sens unique dans les escaliers et les allées.

Proposez-vous une action ?

Non

Oui en priorité

Remarques:.....
.....



11. Assignez votre personnel au travail à domicile si le travail le permet.

Proposez-vous une action ?

Non

Oui en priorité

Remarques:.....
.....



12. Organisez vos réunions par téléphone ou par internet plutôt qu'en face-à-face.

Proposez-vous une action ?

Non

Oui en priorité

Remarques:.....
.....



13. Nettoyez et désinfectez les poignées des portes, les robinets d'eau, les interrupteurs, les photocopieurs et les autres objets qui sont constamment touchés par de nombreuses personnes.

Proposez-vous une action ?

Non

Oui en priorité

Remarques:.....
.....



14. Fournissez des moyens de transport sécurisés au personnel de l'entreprise.

Proposez-vous une action ?

Non

Oui en priorité

Remarques:.....
.....



IV. Habitudes d'hygiène personnelle.

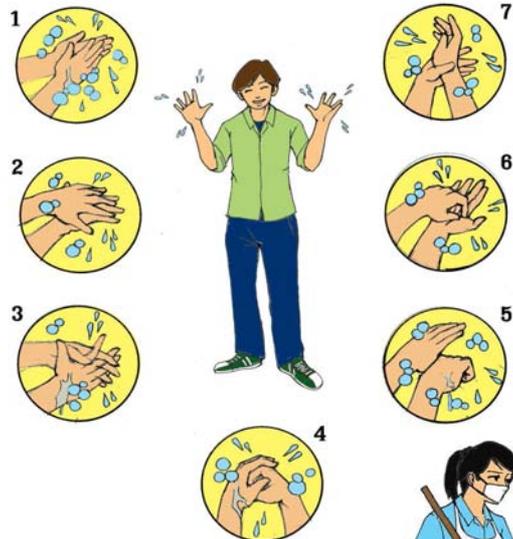
15. Établissez comme pratique dans l'entreprise que tout le monde se lave minutieusement les mains.

Proposez-vous une action ?

Non

Oui en priorité

Remarques:.....
.....



16. Permettez aux travailleurs d'utiliser un masque sur le lieu de travail et aussi lorsqu'ils sont à l'extérieur.

Proposez-vous une action ?

Non

Oui en priorité

Remarques:.....
.....



17. Couvrez-vous la bouche et le nez avec un mouchoir lorsque vous toussiez ou éternuez.

Proposez-vous une action ?

Non

Oui en priorité

Remarques:.....

.....



18. Si vous n'avez pas de mouchoir, éternuez ou toussiez dans votre coude et non pas dans votre main. Cette action répandra moins de germes.

Proposez-vous une action ?

Non

Oui en priorité

Remarques:.....

.....



19. Formez les travailleurs à se laver les mains et à porter des masques de façon appropriée.

Proposez-vous une action ?

Non

Oui en priorité

Remarques:.....

.....



20. Veillez à ce que le lieu de travail dispose d'un nombre suffisant de lavabos.

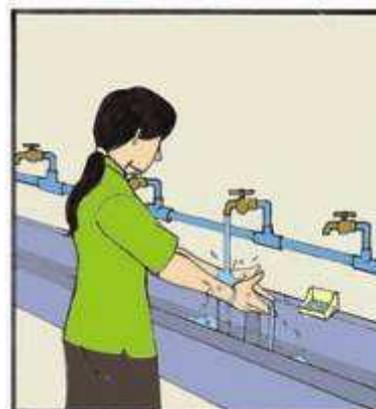
Proposez-vous une action ?

Non

Oui en priorité

Remarques:.....

.....



V. Soutenir les travailleurs malades

21. Contactez régulièrement par téléphone ou par internet les travailleurs malades séjournant à la maison ou leurs familles pour leur fournir un soutien.

Proposez-vous une action ?

Non

Oui en priorité

Remarques:.....
.....



22. Discutez avec vos travailleurs des mesures de soutiens envisageables pour les travailleurs malades séjournant à la maison.

Proposez-vous une action ?

Non

Oui en priorité

Remarques:.....
.....



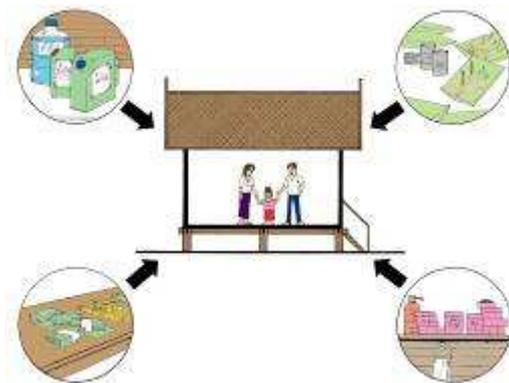
23. Conseillez les travailleurs à préparer suffisamment d'argent, de nourriture, d'eau, de savon et toutes autres nécessités en cas de pandémie de grippe humaine.

Proposez-vous une action ?

Non

Oui en priorité

Remarques:.....
.....



CHECK POINT 1

Recueillir des informations actualisées sur la pandémie de grippe humaine afin de protéger vos employés et votre entreprise.

AVANTAGES POUR LES PETITES

ENTREPRISES

Les petites entreprises ont besoin de protéger leurs travailleurs et l'entreprise elle-même de la future pandémie de grippe humaine. Beaucoup d'entre elles envisagent de continuer leurs activités dans le cadre d'une situation pandémique. Recueillir les informations actualisées sur la pandémie de grippe humaine est la première étape d'une planification et d'une mise en œuvre d'actions pratiques pour protéger vos travailleurs et votre entreprise dans le cas d'une future pandémie.

Les petites entreprises peuvent faire beaucoup de choses sur le lieu de travail pour réduire les risques d'infections par la pandémie de grippe humaine. De nombreuses façons de faire dans les procédures de travail sont possibles afin de réduire les contacts directs d'homme à homme. Les propriétaires et les travailleurs peuvent ensemble promouvoir des habitudes d'hygiène personnelle comme se laver les mains ou pratiquer les recommandations en cas de toux. Votre préparation à la pandémie de grippe humaine sera en mesure de fournir un bon modèle aux autres petites entreprises en terme de mesures de protection, de lignes directrices et d'instructions au personnel.

COMMENT AMÉLIORER?

1. Recueillez des informations actualisées sur la situation de la pandémie de grippe humaine auprès des bureaux de la santé ou du travail, des organisations d'employeurs et des associations d'affaires à proximité de votre entreprise .
2. Faites attention aux nouvelles diffusées à la télévision et à la radio qui vous fournissent les informations les plus récentes .
3. Visitez constamment les pages d'accueil sur internet concernant les affaires et la santé pour trouver les informations actualisées sur la pandémie de grippe humaine. Consultez pour cela l'annexe 1 qui représente une liste de sites utiles.

MOYENS DE PROMOUVOIR LA COOPÉRATION

Partagez régulièrement avec vos employés les informations actualisées que vous avez recueillies. Demandez à être tenu informé de toutes informations concernant la pandémie de grippe humaine dont ils ont connaissance. Le véritable engagement de la haute direction crée la base solide d'une coopération efficace entre employeurs et travailleurs. Invitez vos travailleurs à formuler leurs idées et leurs opinions sur la façon de travailler ensemble, pour protéger leur santé et les lieux de travail de la future pandémie de grippe humaine. A cet effet, vous pourriez organiser régulièrement des réunions afin de recueillir leurs contributions.

QUELQUE CONSEILS EN PLUS

1. Partagez les informations avec vos clients, fournisseurs, banques, sociétés voisines, et autres partenaires d'affaires. Essayez de trouver les informations utiles de vos interlocuteurs pour protéger votre propre entreprise et vos employés. Envisagez avec eux, une collaboration d'actions communes sur la façon de maintenir le fonctionnement des affaires et protéger les employés dans le cadre d'une future situation pandémique.
2. Les multinationales et les grandes entreprises ont souvent leurs propres plans de préparation très compréhensifs pour lutter contre la pandémie de grippe humaine. Sollicitez leurs conseils lorsque vous travaillez avec eux.
3. Incluez la pandémie de grippe humaine comme sujet important dans l'ordre du jour des activités, pour lequel le comité de la santé et de la sécurité au travail de votre entreprise doit prendre des mesures. Fournissez les mises à jour régulières aux membres. Assignez un agent de sécurité dans votre entreprise pour mener à bien ces activités.

POINTS À RETENIR

Les petites entreprises peuvent faire beaucoup de choses pour réduire les risques d'infections et lutter contre la pandémie de grippe humaine sur le lieu de travail.

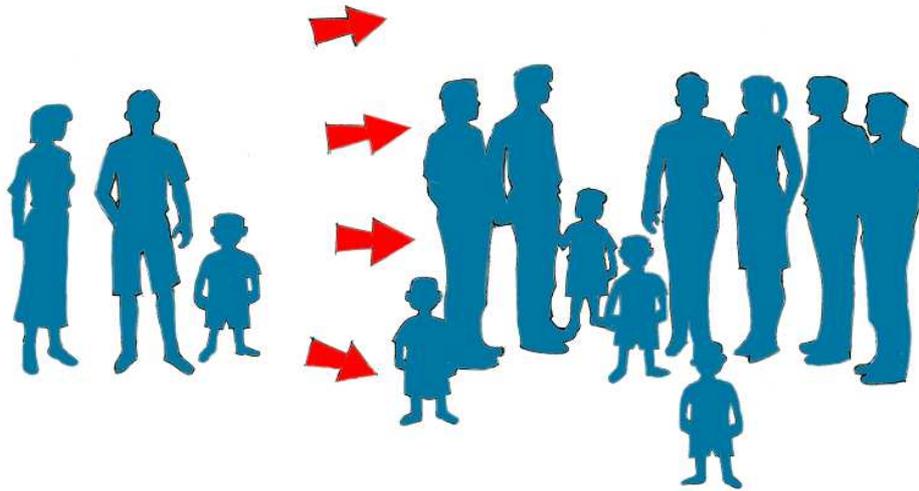


Figure 1.1. La pandémie de grippe humaine infecte une personne directement à partir d'une autre.

Phase 1	Aucun cas d'infection chez l'homme due aux virus de la grippe circulant chez les animaux n'a été signalé.
Phase 2	Un virus grippal circulant chez des animaux sauvages ou domestiques a provoqué des infections chez l'homme et est de ce fait considéré comme constituant une menace potentielle spécifique de pandémie.
Phase 3	Un virus de la grippe animale ou réassorti animale-humaine a été à l'origine de cas sporadiques ou de petits groupes de cas de maladie dans la population, mais il n'a pas entraîné de transmission interhumaine suffisamment efficace pour maintenir des flambées à l'échelon communautaire.
Phase 4	La transmission interhumaine d'un virus de la grippe animale ou réassorti animale-humaine capable de maintenir des flambées à l'échelon communautaire a été vérifiée.
Phase 5	Le même virus identifié a provoqué des flambées durables à l'échelon communautaire dans au moins deux pays d'une région de l'OMS.
Phase 6	En plus des critères définis à la Phase 5, le même virus a provoqué des flambées durables à l'échelon communautaire dans au moins un pays d'une autre région de l'OMS.
Période suivant le pic de la pandémie	Dans la plupart des pays disposant d'une surveillance suffisante, les niveaux de la pandémie de grippe auront chuté au dessous de ceux observés lors du pic.
Nouvelle vague possible	Le niveau de l'activité de la pandémie de grippe remonte dans la plupart des pays disposant d'une surveillance suffisante.
Période postpandémique	Les niveaux d'activité de la grippe retrouvent les niveaux normalement observés pour la grippe saisonnière dans la plupart des pays disposant d'une surveillance suffisante.

Voyions selon l'OMS, en quelle phase de pandémie de grippe nous sommes actuellement.



Figure 1.2 Les phases de la pandémie de grippe humaine constatées par l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé).

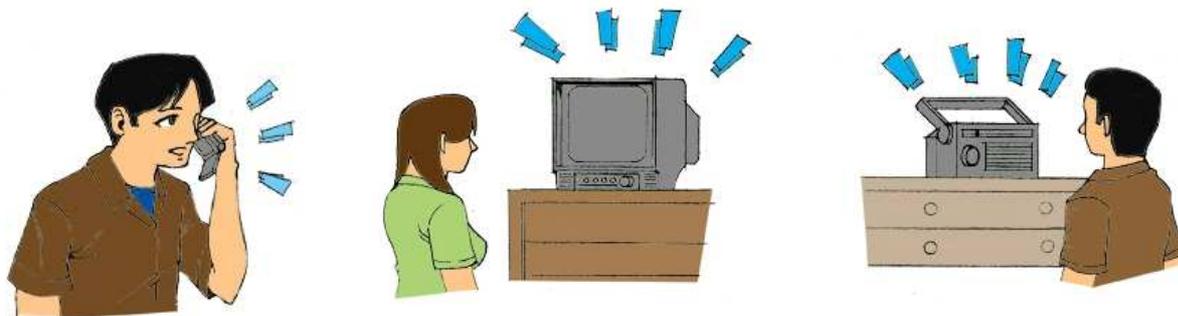


Figure 1-3. Continuez à recueillir les informations actualisées sur la pandémie de grippe humaine. La situation est en train de changer, et peut affecter directement votre entreprise.

CHECK POINT 2

Mettre en place un plan de préparation de l'entreprise pour lutter contre la pandémie de grippe humaine.

AVANTAGES POUR LES PETITES

ENTREPRISES

Il existe de nombreux moyens pratiques pour les petites entreprises afin de se préparer à la future pandémie de grippe humaine. Si vous disposez d'un plan de préparation efficace, vous pourrez mieux protéger votre entreprise et vos travailleurs. La continuité de l'activité de votre entreprise dans le cadre de la pandémie contribuera à la société toute entière. La fermeture de nombreuses petites entreprises entraînerait la paralysie de l'économie et une désorganisation sociale.

L'engagement et le leadership du propriétaire et de la haute direction de l'entreprise sont très importants pour développer un plan réalisable de prévention de l'entreprise et recevoir l'entière coopération des travailleurs. Tenez vos employés informés sur la situation de la pandémie de grippe humaine et des progrès du plan de l'entreprise. Il est également impératif d'avoir un plan de continuité d'affaires, afin d'assurer la direction sur les services et sur la durabilité d'une production indépendante des facteurs externes.

COMMENT AMÉLIORER?

1. Déclarez à l'ensemble du personnel de votre entreprise que la direction va mettre en place un plan de préparation pour lutter contre la future pandémie de grippe humaine. Dites-leur que la direction se félicite de leurs idées pour le développement du plan.
2. Organisez un comité pour préparer le plan. Précisez qui doit faire quoi et jusqu'à quand.
3. Votre plan de préparation doit couvrir les principaux aspects afin de maintenir le fonctionnement de votre entreprise en cas de pandémie. Le plan comprendra l'approvisionnement de matières premières, un stock de trésorerie en cas d'urgence avec des espèces mises en circulation par les banques,

et tiendra compte des moyens de transport et de la livraison des produits à vos clients.

4. Votre plan doit prévoir des moyens pratiques pour protéger vos travailleurs. Ces aspects vont inclure les soins médicaux, la promotion d'habitudes d'hygiène personnelle, et le changement des procédures de travail afin de minimiser les contacts physiques d'homme à homme (consultez les points de contrôle 3 et 4).

MOYENS DE PROMOUVOIR LA

COOPÉRATION

Impliquez les travailleurs dans toutes les étapes du développement du plan de préparation de l'entreprise, soyez à l'écoute de leurs opinions pour développer des plans réalisables. Le plan finalisé sera un véritable produit commun, où directeurs et employés partageront le sentiment d'appropriation. Ceci sera la base fondamentale à une mise en œuvre efficace en cas de pandémie.

QUELQUES CONSEILS EN PLUS

1. Le plan de préparation n'a pas besoin d'être long et parfait. Il faut avant tout, développer un projet de plan concis et le réviser ensuite, étape par étape, chaque fois que vous avez reçu des informations actualisées et recueilli de nouvelles idées.
2. Utilisez le Comité de la santé et de la sécurité au travail comme un moyen pratique pour maintenir le plan à jour. Vos agents de sécurité auront les rôles principaux pour continuer à recueillir les informations actualisées et renforcer le plan existant.
3. Recueillez et inspirez-vous des plans de préparation des autres sociétés. Vous pouvez également partager vos plans pour aider d'autres entreprises.

POINTS À RETENIR

Un véritable engagement de la haute direction est très important pour protéger l'entreprise et ses employés.

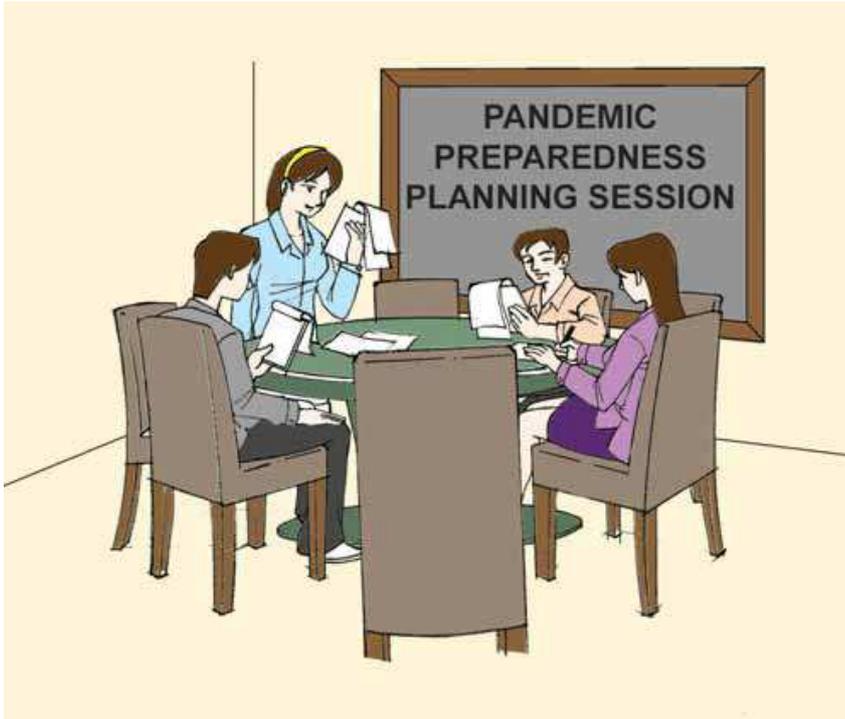


Figure 2.1. Recueillez les opinions et les idées des travailleurs, des superviseurs et des directeurs afin de développer un plan de préparation pratique. Cela va promouvoir la coopération de tout le monde pour la mise en œuvre efficace de votre plan de préparation.

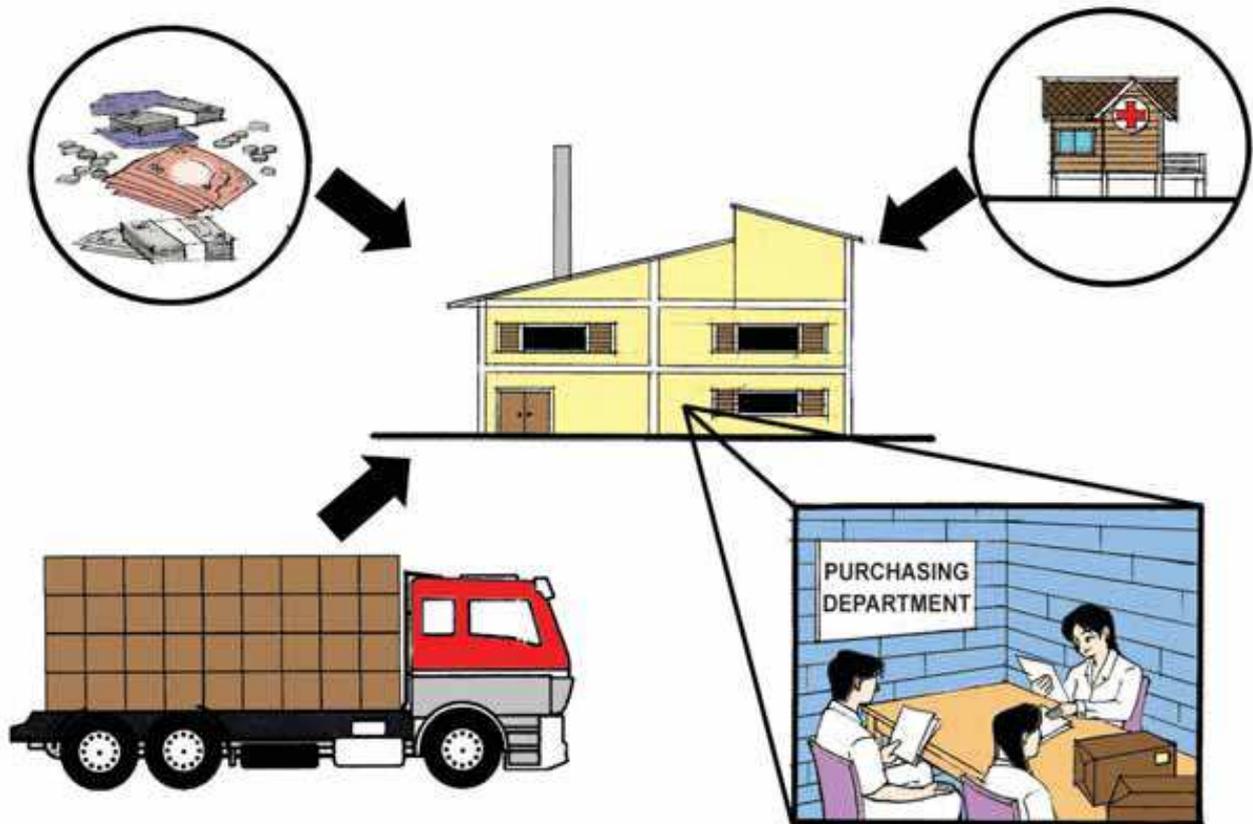


Figure 2.2 Votre plan de préparation peut couvrir tous les principaux aspects pour maintenir le bon fonctionnement de votre entreprise et protéger les travailleurs dans les conditions d'une pandémie. Il doit comprendre: les soins médicaux, l'allocation du personnel, les changements de dispositions, le stock de trésorerie, l'approvisionnement de matières premières, etc.

CHECK POINT 3

Réduire les contacts interhumains sur le lieu de travail.

AVANTAGES POUR LES PETITES ENTREPRISES

La pandémie de grippe humaine se transmet d'homme à homme. Les risques d'infection peuvent être diminués si vous réduisez les contacts directs d'homme à homme et gardez les distances appropriées des autres membres du personnel. L'anxiété des travailleurs de contracter la maladie en diminuera d'autant.

Il existe beaucoup de mesures pratiques et peu coûteuses qui peuvent éviter ou réduire les contacts d'homme à homme. Ces mesures sont appelées "éloignement social", ce qui signifie « contacts réduits ». En appliquant ces mesures pendant la période de pandémie, votre entreprise pourra continuer ses activités nécessaires.

COMMENT AMÉLIORER?

1. Prévenez vos travailleurs qui ont une toux, de la fièvre, des éternuements, des maux de tête et autres symptômes de la grippe de ne pas venir au travail.
2. Chaque poste de travail doit se maintenir à la distance appropriée d' 1,50 m des autres postes de travail. Plus encore serait souhaitable (Figure 3.1).
3. Incitez à l'utilisation d'un sens unique dans les escaliers et les allées autant que possible afin de réduire les contacts interhumains (Figure 3.2).
4. Installez des écrans de protection transparents à la réception et dans les autres zones où de nombreuses personnes viennent pour parler (Figure 3.3).
5. Fermez les cantines et les garde-mangers où de nombreuses personnes se rassemblent. Au lieu de cela, votre entreprise doit fournir de la nourriture en boîte et de l'eau en bouteille pour l'ensemble du personnel. La nourriture et l'eau sont à placer dans une grande salle et les personnes doivent venir se servir dans celle-ci l'une après l'autre.
6. Les membres du personnel en mesure d'effectuer leur travail à domicile devraient rester à la maison. Ils peuvent communiquer avec la société soit par téléphone soit par Internet.
7. Organisez vos réunions par téléphone ou par internet plutôt qu'en face-à-face.

8. Nettoyez et désinfectez fréquemment les poignées de porte, les robinets d'eau, les interrupteurs, les photocopieurs et tous autres objets constamment touchés par de nombreuses personnes (Figure 3.4). Les casiers à courriers, les tables et les sièges des lieux de repos, les salles de réunions, les toilettes peuvent être d'autres objets et endroits à risques élevés.

MOYENS DE PROMOUVOIR LA COOPÉRATION

Invitez les travailleurs à s'exprimer et écoutez leurs opinions sur la réduction des contacts entre humains afin de diminuer les risques d'infections sur le lieu de travail. Ils doivent avoir beaucoup d'idées car ils sont familiers avec les lieux et les procédures de travail de leur entreprise. Les procédures de consultation permettraient de renforcer la coopération entre les travailleurs et les employeurs et assureraient la mise en œuvre efficace des mesures d'actions de votre entreprise dans le cadre de la lutte contre la pandémie.

QUELQUES CONSEILS EN PLUS

1. Fournissez des moyens de transport plus sécurisés à votre personnel. Utilisez les véhicules de l'entreprise s'ils sont disponibles.
2. Le personnel s'occupant du nettoyage pourrait être soumis à des risques d'infections plus élevés. Formez-le sur la façon de se protéger et fournissez-lui des bonnets de protection, masques, gants en caoutchouc, tabliers et bottes.
3. Lorsque la pandémie est importante et les risques d'infection sont élevés, certains membres du personnel devront rester au sein de l'entreprise pendant de longues périodes, sans sortir à l'extérieur afin de maintenir le travail minimal et essentiel. Préparez pour eux des chambres de séjour avec de la nourriture, des lits et toutes autres nécessités.
4. Lettres et tous matériels provenant de l'extérieur peuvent être contaminés par le virus. Ils doivent être maintenus en quarantaine pendant au moins 48 heures dans un conteneur dédié avant leurs ouvertures.

POINTS À RETENIR

Il existe beaucoup de moyens pratiques et peu onéreux pour minimiser les contacts interhumains et les risques d'infections sur le lieu de travail.

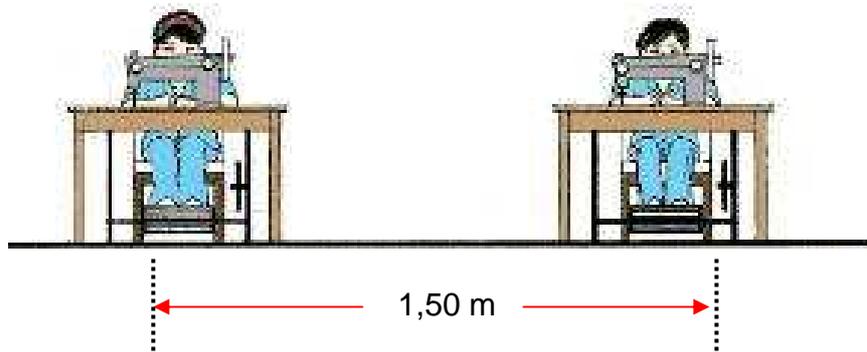


Figure 3.1 Chaque poste de travail doit respecter une distance minimum d'1,50 m d'un autre poste.

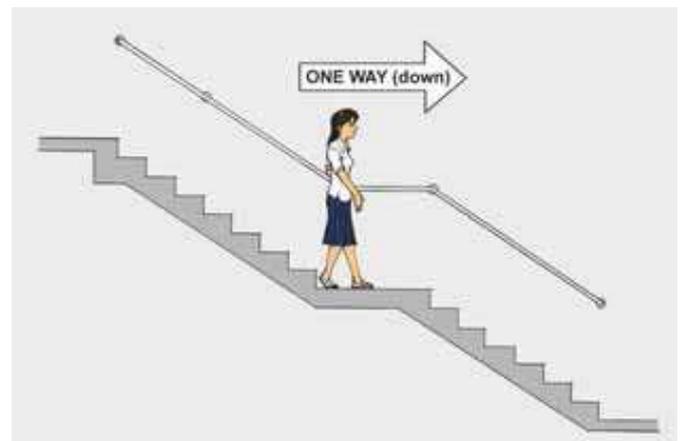
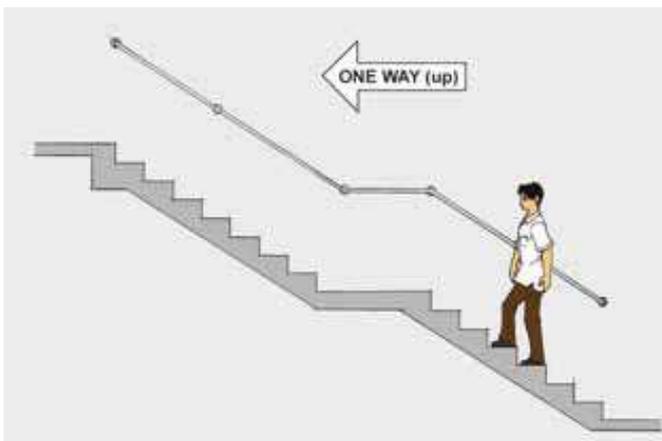


Figure 3.2 Les escaliers et les allées à sens unique peuvent réduire les contacts directs d'homme à homme.



Figure 3.3 Les réceptionnistes rencontrent chaque jour beaucoup de gens. Installez des écrans transparents pour éviter les contacts directs d'homme à homme et réduire ainsi les risques d'infections.



Figure 3.4 Nettoyez et désinfectez les sols, les robinets d'eau, les poignées des portes aussi souvent que possible. Ils peuvent être sources de contaminations puisque tous les jours, beaucoup de gens les utilisent. Formez les agents d'entretien à se protéger.

CHECK POINT 4

Promouvoir des habitudes d'hygiène personnelle.

AVANTAGES POUR LES PETITES ENTREPRISES

Le virus de la pandémie de grippe humaine se transmet d'homme à homme. Toux et éternuements des personnes infectées sont les moyens de propagation du virus. Vous pourriez être infectés après avoir respiré de petites particules provenant d'une toux. Le virus peut également se déposer sur les mains d'une personne et y rester. Ces mains contaminées peuvent être des sources de propagation du virus lorsqu'on se serre la main, etc. Le virus peut aussi se retrouver à la surface des tables, des tasses, des poignées de porte et vous infecter. C'est pourquoi, avoir de bonnes habitudes d'hygiène personnelle est important pour réduire les possibilités d'infections.

Encore une fois, le succès dépend beaucoup du leadership de la haute direction et de la coopération des travailleurs. La direction et les représentants des travailleurs doivent montrer et maintenir leurs bonnes pratiques d'hygiène afin de convaincre tous les autres membres du personnel de l'entreprise.

COMMENT AMÉLIORER?

1. Établissez comme pratique dans l'entreprise que tout le monde se lave minutieusement les mains aussi souvent que possible (Figure 4.1). Nettoyez les paumes, les doigts, les poignets, le dos des deux mains en utilisant du savon. Affichez les recommandations illustrées.
2. Permettez aux travailleurs d'utiliser un masque sur le lieu de travail et aussi quand ils sont à l'extérieur. Il doit être porté de manière appropriée (Figure 4.2). Le masque chirurgical utilisé par les médecins est préférable. S'il n'y en a pas de disponible, un masque de tissu pourrait éventuellement convenir.
3. Sélectionnez un masque qui s'adapte parfaitement à votre visage, car un espace entre le masque et le visage peut causer des fuites d'air et réduire son efficacité.
4. Couvrez-vous la bouche et le nez avec un mouchoir lorsque vous toussiez ou éternuez. Nous appelons cette action «étiquettes de toux». Cela peut réduire la propagation du virus. Lavez-vous les mains après avoir toussé ou éternué.

5. Si vous n'avez pas de mouchoir, éternuez ou toussiez dans votre coude (Figure 4.4) et non pas dans votre main. Cette action répandra moins de germes.

MOYENS DE PROMOUVOIR LA COOPÉRATION

Discutez avec vos travailleurs des possibilités d'établir des habitudes d'hygiène personnelle comme la culture de votre entreprise. Repérez les travailleurs qui ont de bonnes habitudes d'hygiène personnelle et apprenez d'eux comment garder ce comportement personnel. Partagez cette information avec d'autres travailleurs. Vous devez promouvoir ces mesures d'hygiène personnelle étape par étape. Plus il y a des travailleurs qui participent, moins les risques d'infections dans votre entreprise seront grands.

SOME MORE HINTS

1. Les membres de la haute direction et les représentants des travailleurs doivent montrer l'exemple de bonnes pratiques afin de convaincre les autres membres du personnel. Il est essentiel ici de mettre à disposition les utilités publiques importantes comme le savon, les lavabos, les poubelles, et les matériels d'éducation.
2. Augmentez le nombre de lavabos équipés de savon, où l'on peut se laver les mains à proximité du lieu de travail et d'un accès facile à tous les travailleurs. Fournissez également des masques efficaces aux employés.
3. Formez les travailleurs à se laver minutieusement les mains et à porter les masques de façon appropriée.
4. Mettez les masques utilisés dans une poubelle prévue à cet effet. Ne gardez pas des masques utilisés sur le lieu de travail.
5. Discutez des moyens pour promouvoir les comportements d'hygiène personnelle avec le comité de la santé et de la sécurité au travail. Le comité doit surveiller régulièrement les progrès réalisés.

POINTS À RETENIR

Des habitudes d'hygiène personnelle comme le lavage des mains réduisent les risques d'infections par la pandémie de grippe humaine sur le lieu de travail et à la maison.

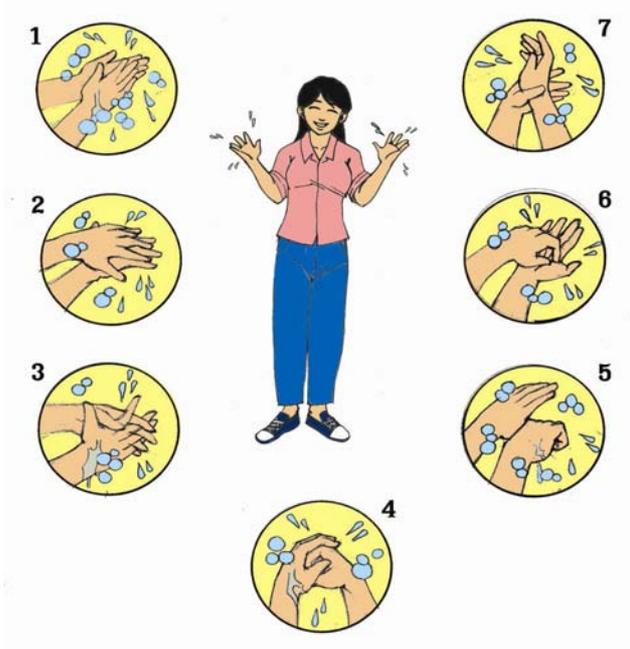


Figure 4.1. Établissez comme pratique dans l'entreprise que tout le monde se lave minutieusement les mains. Nettoyez les paumes, les doigts, les poignets, le dos des deux mains en utilisant du savon.

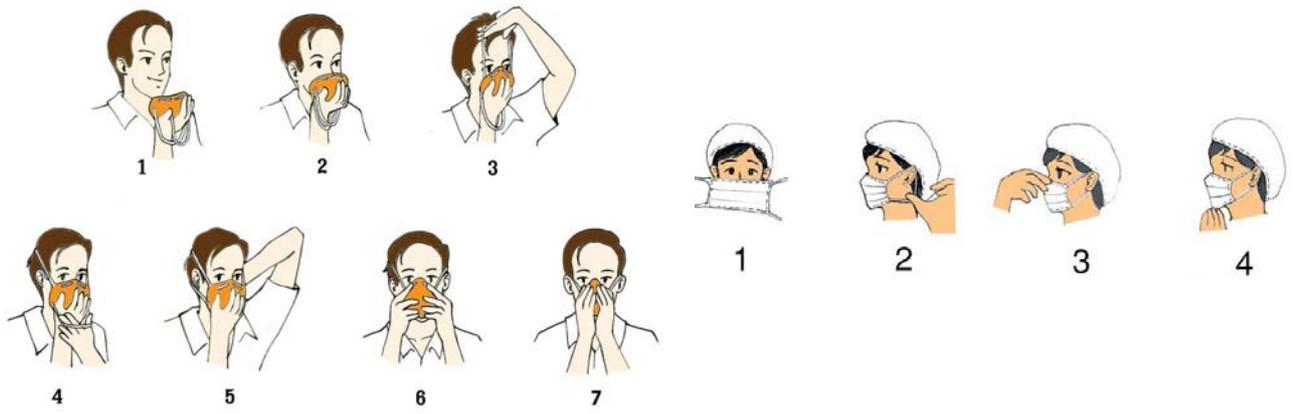


Figure 4.2 Dans le cadre d'une situation pandémique, utilisez des masques lorsque c'est nécessaire. Le masque N95 (à gauche) est le plus efficace, toutefois, un masque chirurgical plus simple (à droite) est également utile. Le masque doit s'adapter parfaitement à votre visage et il ne doit pas y avoir de fuites d'air entre le visage et le masque.

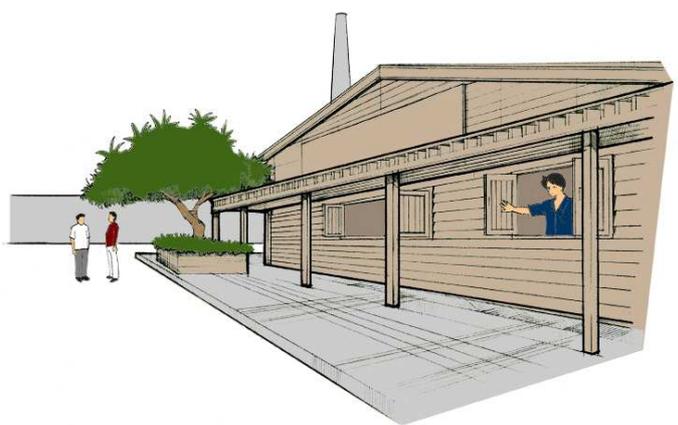


Figure 4.3 Ouvrez les fenêtres pour augmenter la ventilation. La circulation d'air frais réduit les risques d'infections.



Figure 4.4 Si vous n'avez pas de mouchoir, éternuez ou tousssez dans votre coude et non pas dans votre main. Cette action répandra moins de germes.

CHECK POINT 5

Soutenir les travailleurs malades et leurs familles séjournant à la maison.

AVANTAGES POUR LES PETITES

ENTREPRISES

Certains de vos travailleurs pourraient se retrouver infectés par la pandémie de grippe humaine. Ces travailleurs et leurs familles qui restent à la maison ont besoin de votre soutien et de vos encouragements. Même un court appel de votre part : "Comment vas tu?" peut leur faire plaisir. Vos travailleurs sont à l'heure actuelle et pour l'avenir les ressources importantes de votre entreprise. Dès leur guérison, ils désirent revenir travailler avec vous au sein de l'entreprise.

Les travailleurs malades et leurs familles risquent de devoir faire face à certaines difficultés si leur lutte contre la maladie devient longue. Leurs stocks de nourriture, d'eau potable, et d'argent pourraient déjà avoir été utilisés. Ils apprécieront grandement votre soutien moral et matériel disponible.

COMMENT AMÉLIORER?

1. Contactez régulièrement les travailleurs malades ou leurs familles par téléphone (Figure 5.1) ou par internet (si disponible). Accordez leur officiellement un congé maladie. Écoutez attentivement leurs besoins en termes de traitement ou de matériels nécessaires. Fournissez des informations faisant référence aux hôpitaux et cliniques traitant la maladie.
2. Vous devez recueillir les informations actualisées sur le traitement de la maladie et les éventuels soutiens financiers à ce sujet. Communiquez ces informations utiles aux travailleurs malades et à leurs familles.
3. Fournissez un soutien psychologique aux travailleurs malades et à leurs familles. Écoutez-les même si le discours semble long. Ils se sentiront mieux lorsqu'une personne comme vous serez à leur écoute.

MOYENS DE PROMOUVOIR LA COOPÉRATION

Discutez avec vos travailleurs des mesures de soutien possibles aux travailleurs malades. Les appels téléphoniques et l'envoi d'une lettre avec les noms de tout le monde encourageront les travailleurs malades et leurs familles dans le cadre d'une sérieuse pandémie. En prévoyance d'une pandémie, l'entreprise peut envisager la constitution de fonds d'urgence pour aider le personnel dans le besoin et fournir ainsi un soutien financier aux travailleurs malades.

QUELQUES CONSEILS EN PLUS

1. En prévision d'une pandémie, conseillez à vos travailleurs de se préparer à celle-ci. Les travailleurs et leurs familles doivent disposer des stocks suffisants d'espèces, de nourriture et d'eau, de savon et autres nécessités (Figure 5.2).
2. Avant une pandémie, tout le monde devrait se faire vacciner contre la grippe, même si la vaccination contre la grippe elle-même n'empêche pas l'extension de la pandémie de grippe. Cependant, les personnes vaccinées contre la grippe s'éviteront un mauvais diagnostic et une confusion avec la pandémie de grippe puisqu'elles ne seront pas infectées par celle-ci.
3. Certains travailleurs pourraient être tentés de retourner à leurs villes. Fournissez-leur des conseils appropriés car la situation de la pandémie pourrait être plus grave encore dans leurs provinces d'origine.
4. Il est possible que des travailleurs étrangers ou migrants travaillent dans votre entreprise. Fournissez-leur des informations suffisantes et un réel soutien. Écoutez attentivement leurs besoins spécifiques et discutez des solutions d'entraides possibles.

POINTS À RETENIR

Restez en contact avec les travailleurs malades ou leurs familles et fournissez-leur le soutien matériel et psychologique possible.

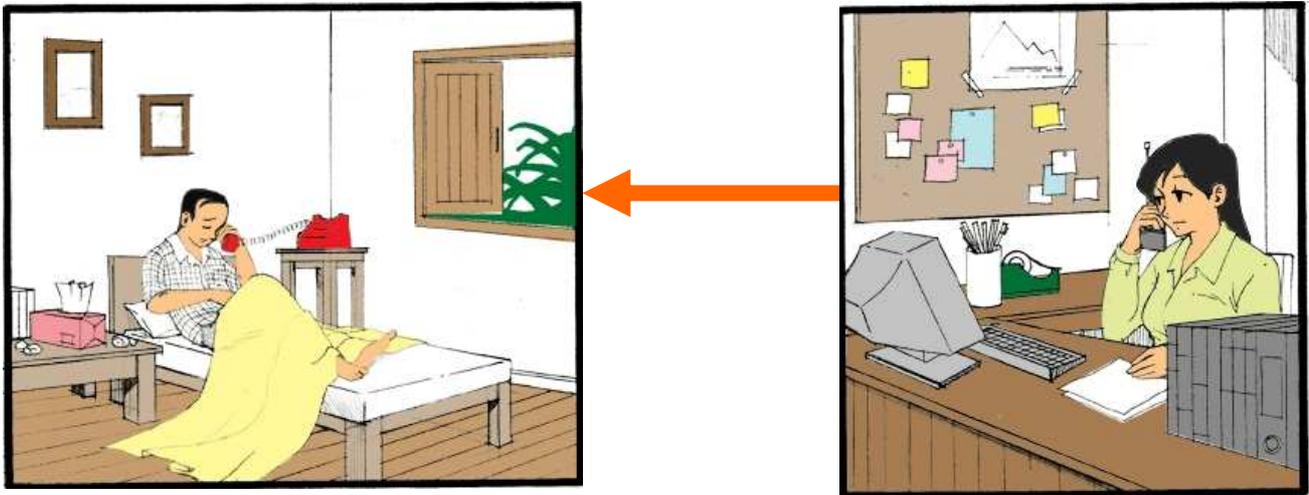


Figure 5.1 Restez en contact avec les travailleurs malades et leurs familles et fournissez-leur l'aide nécessaire de l'entreprise. Vos contacts réguliers leur fourniront également un soutien moral.

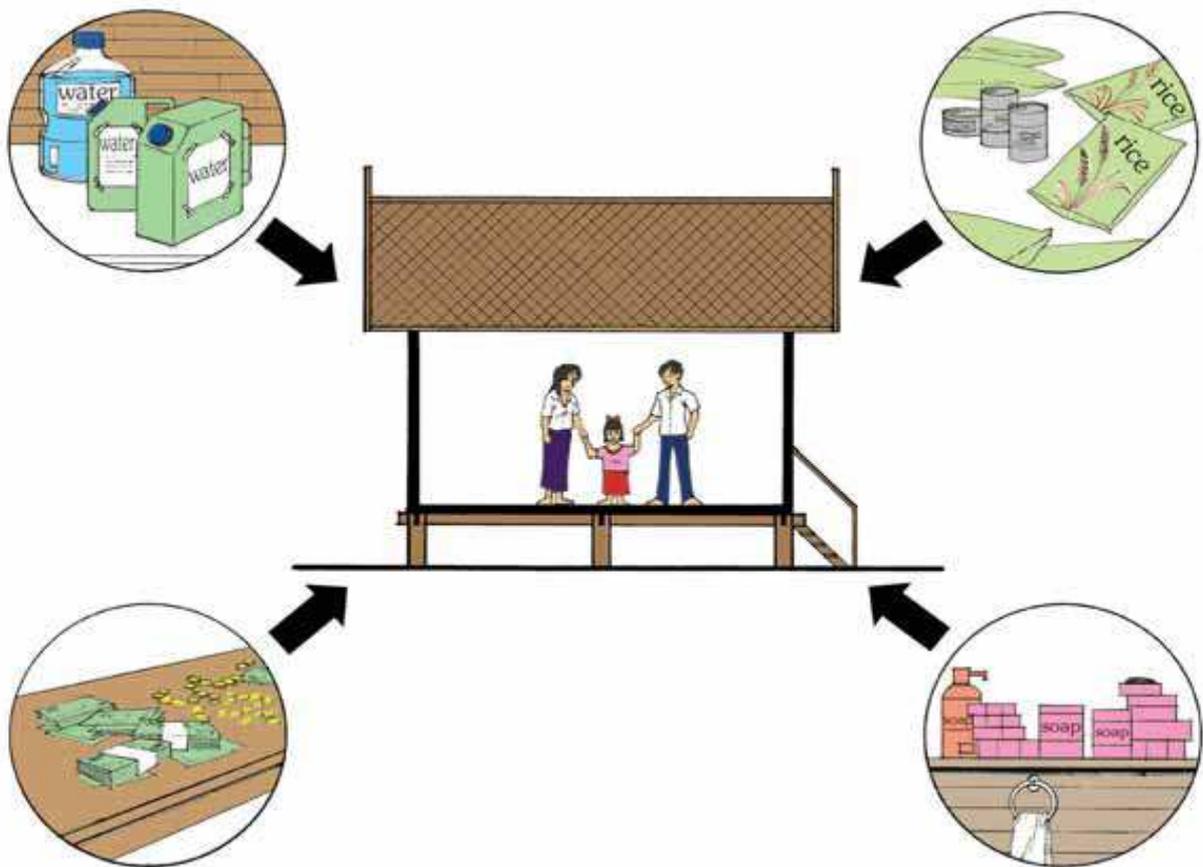


Figure 5.2 Les travailleurs "réservistes" et leurs familles maintenus à la maison ont besoin de stocks suffisants d'espèces, de nourriture, d'eau potable, de savon et autres nécessités. Le soutien de l'entreprise est important s'ils doivent rester longtemps à la maison.

Annexe 1

Les sources d'informations

Bureau des Maladies Infectieuses Émergentes
Département de Contrôle des Maladies
Ministère de la Santé Publique
Étage 4, Building 8, Rue Tiwanond
Province de Nonthaburi 11000
Tel: 02 590 3275
Site web: <http://beid.ddc.moph.go.th>

Fondation pour la Grippe en Thaïlande (IFT)
630 National Housing Soi 23
Rue Navamin, Khlongchan, Bangkok
Bangkok 10240
Tel: 02 703 2978
Site web: <http://www.ift2004.org>

Ministère du Travail
Rue Mitmaitree, Dindaeng
Bangkok 10400
Tel: 02 232 1421 -2
Site web: <http://www.mol.go.th>

Bureau du Représentant de l'OMS pour la Thaïlande
c/o Ministère de la Santé Publique
Rue Tiwanond, Muang
Nonthaburi 11000
Tel: 02 590 1524
Site web: <http://w3.whothai.org/en/index.htm>

Coordination du Système des Nations Unies pour la Grippe (UNSIC)
Centre Régional Asie-Pacifique
UN OCHA Bureau Régional pour l'Asie et le Pacifique
Suite Exécutive, 2e étage, Bâtiment UNCC
Avenue Rajdamnern Nok
Bangkok 10200
Tel: 02 288 1234
Site web: <http://www.influenza.undg.org>, <http://un-influenza.org>